

# Charles Michel sur la défensive dans le dossier soudanais

Le Premier ministre expose longuement sur Facebook la politique du gouvernement en matière d'asile et de migration. La Ligue des droits de l'homme l'accuse de désinformation.

MATHIEU COLLEYN

**T**oujours empêtré dans la polémique soudanaise, Theo Francken continue inlassablement de remercier ses soutiens sur les réseaux sociaux. En attendant les résultats d'une enquête sur les maltraitances éventuelles subies par des ressortissants soudanais expulsés par la Belgique, une nouvelle attaque à l'encontre du secrétaire d'Etat N-VA à l'Asile et la Migration est venue du monde culturel francophone. Les frères Dardenne réclament à leur tour sa démission dans une carte blanche publiée par Le Soir et De Standard et adressée directement au Premier ministre. «*On ne peut rapatrier des demandeurs d'asile dans un État pratiquant la torture, dans un État où la torture pour ces rapatriés est possible*», écrivent les réalisateurs (Rosette, la Promesse, etc.). Cette salve a poussé Charles Michel à sortir de sa réserve.

Le Premier a choisi Facebook pour mettre «*les points sur les i*», tenter de faire taire les «*campagnes de désinformation régulières*» dans un dossier «*sensible*» et qui «*appelle de la nuance*». Et Charles Michel de défendre point par point la politique migratoire menée par son gouvernement. D'abord, en ramenant le débat au niveau européen. Le Royaume-Uni, l'Italie, la France et la Norvège «*organisent également des missions techniques avec le Soudan*», explique-t-il avant d'égrener les statistiques de rapatriements de Soudanais par d'autres États européens. Au niveau belge «*les décisions, administratives ou judiciaires se prennent toujours au cas par cas*» sur la base de dossiers individuels, précise-t-il. C'est l'Office des étrangers qui prend les décisions d'éloignement après vérification scrupuleuse que l'article 3 (sur les traitements dégradants et inhumains) de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne risque pas d'être violé. Suite à la mission technique organisée avec les autorités soudanaises, chiffre-t-il, 9 personnes ont été

renvoyées sur place dont une sur base volontaire (ce qui est contesté). Enfin, le Premier ministre rappelle que toute décision de l'Office peut faire l'objet d'un recours qui a pour effet de suspendre l'éloignement.

## Interprétations divergentes

L'Etat belge, attaqué initialement par la Ligue de droits de l'homme pour avoir rapatrié des Soudanais, a gagné en deuxième instance pas plus tard que le 20 décembre dernier, rappelle encore Charles Michel. Ce qui fait bondir Alexis De Swaef, président de la Ligue. «*Le Premier ministre reprend la rhétorique de victoire du secrétaire d'Etat de manière fautive alors qu'il ne peut ignorer que la cour d'appel n'a pas statué sur le fond mais sur la forme. Elle a indiqué que la Ligue n'avait pas intérêt à agir et invitait les Soudanais à agir pour eux-mêmes.*» Le Premier ministre rappelle également que dans une note émanant du Commissariat général aux réfugiés et apatrides, une distinction objective est effectuée

selon les provinces d'origine des Soudanais. «*Pour une majorité du territoire soudanais, la protection subsidiaire n'est pas*», assure-t-il. Ce qui n'est pas contesté par la Ligue qui estime toutefois que la note doit être actualisée.

«*Point par point, on a l'impression de lire la fiche de la N-VA sur le dossier soudanais*», résume Alexis de Swaef, qui parle d'une communication efficace mais manquant de nuance et de précision, justement. «*Monsieur Michel pioche dans les décisions de justice comme ça l'arrange et fait l'impasse sur les menaces du secrétaire d'Etat face au Parlement.*» Ce que l'opposition Ecolo déplore également. «*En optant pour une communication Facebook, le Premier ministre montre combien il redoute le débat face à face et cherche uniquement à s'assurer que ses ministres et les présidents de parti auront entendu son message. Ce n'est pas une manière sérieuse de travailler*», commentait mardi le chef de groupe Ecolo Jean-Marc Nollet.